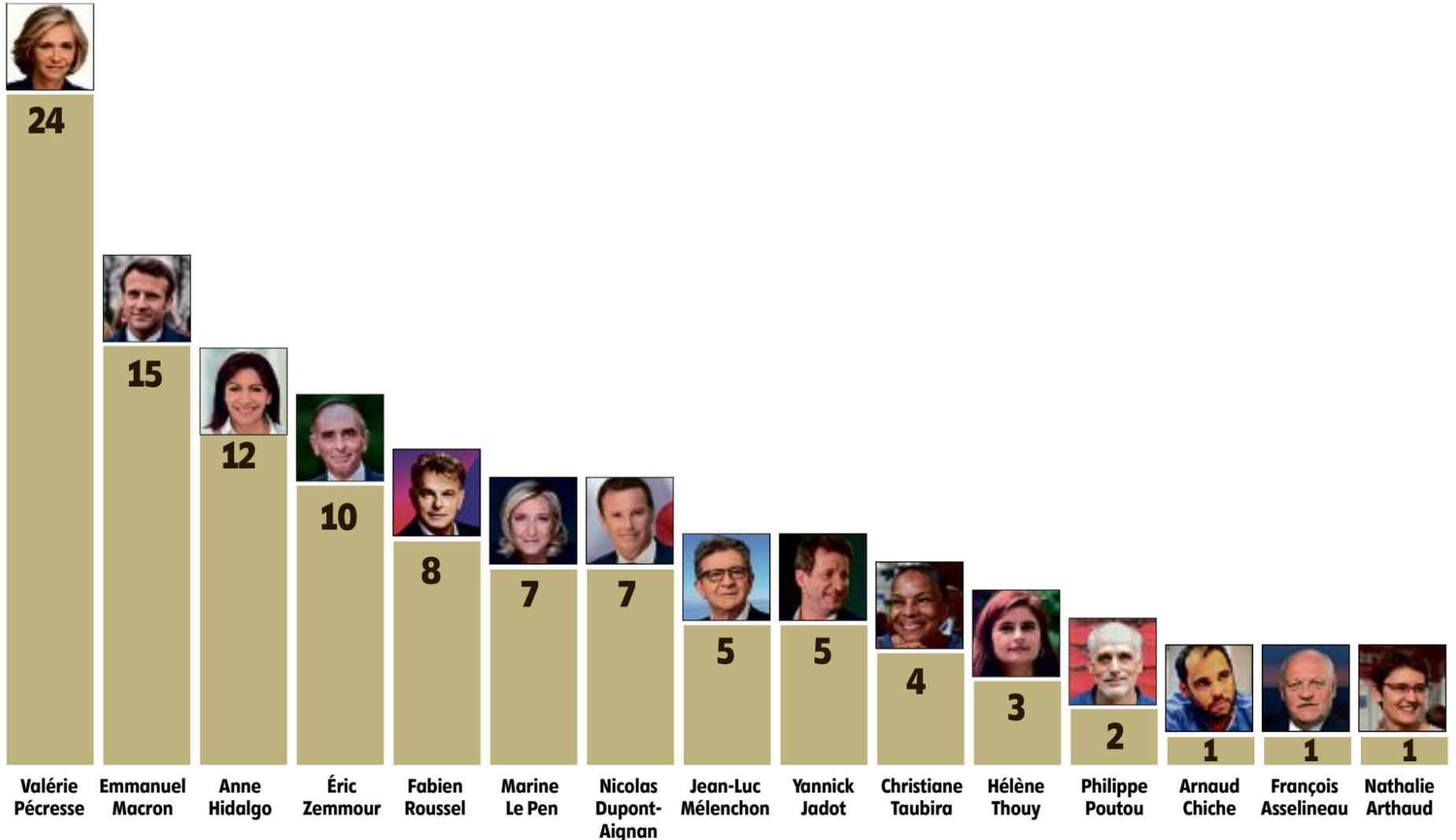


ÉLECTION ■ Le Conseil constitutionnel vient de fournir les chiffres loirétains liés à la prochaine présidentielle

105 élus ont accordé leur parrainage



Valérie Pécresse

- Serge Grouard, maire d'Orléans
- Jean-Jacques Malet, maire de Bellegarde
- Pierre Bodier, maire de Feins-en-Gâtinais
- Thierry Cousin, maire de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
- Benoît Digeon, maire de Montargis
- Jean Pierre Durand, maire de Chaingy
- Dominique Laurent, maire de Pannes
- Philippe de Dreuz, maire de Sennely
- Christiane Flores, maire de Coudroy
- Valérie Bascop, maire de Vimory
- Lysiane Chapuis, maire d'Aillant-sur-Millerois
- Gérard Larcheron, maire de Ferrières-en-Gâtinais
- Constance de Pélichy, maire de La Ferté-Saint-Aubin
- Wondwossen Kassa, maire de Saint-Maurice-sur-Aveyron
- Marc Gaudet, président du conseil départemental
- Nadia Labadie, conseillère départementale
- Ariel Lévy, conseiller départemental
- Jean-Pierre Gabelle, conseiller départemental
- Corinne Melzassard, conseillère départementale
- Florent Montillot, conseiller régional
- Claude de Ganay, député (3^e circonscription)
- Jean-Pierre Door, député (4^e circonscription)
- Marianne Dubois, députée (5^e circonscription)
- Hugues Saury, sénateur

Emmanuel Macron

- Michel Auger, maire de Bonnée
- Christophe Bonniez, maire de Briarres-sur-Essonnes
- Jean Berthaud, maire de Dordives
- Christian Legendre, maire d'Asnières-le-Marché
- Philippe Nolland, maire de Pithiviers
- Marie-Philippe Lubet, maire de Saint-Denis-en-Val
- Jonathan Wera, maire de Courcelles-le-Roi
- Thierry Dupuis, maire de Bazoches-sur-le-Betz
- Aymeric Pèpion, maire de Trainou
- Romuald Genty, maire de Mézières-lez-Cléry
- Jean-François Deschamps, président de la communauté de communes de la Forêt
- Sandrine Grégoire, conseillère régionale
- Stéphanie Rist, députée (1^{re} circonscription)
- Caroline Janvier, députée (2^e circonscription)
- Richard Ramos, député (6^e circonscription)

Anne Hidalgo

- Vanessa Slimani, maire de Saint-Jean-de-Braye
- Gérard Lorentz, maire de Paucourt
- Christian Dumas, maire d'Ingré
- Carole Canette, maire de Fleury-les-Aubrais
- Hélène Lorme, conseillère départementale
- Marie-Agnès Courroy, conseillère départementale
- Baptiste Chapuis, conseiller départemental
- Grégoire Chapuis, conseiller départemental
- Karine Harribey, conseillère départementale
- François Bonneau, président du conseil régional
- Romain Mercier, conseiller régional
- Jean-Pierre Sueur, sénateur

Éric Zemmour

- Didier Monceau, maire de Marsainvilliers
- Cyril Hemardinquer, conseiller régional
- Odile Couillout, maire de Montbarrois
- Gérard Boudier, maire des Bordes
- Christian Colas, maire d'Isdes
- Hugo Planchet, maire de Saint-Aignan-le-Jaillard
- Pierre Martinon, maire de La Cour-Marigny
- Philippe Moreau, maire de Nogent-sur-Vernisson
- Thierry Boutron, maire d'Ouzouer-des-Champs
- Aude Denizot, conseillère départementale

Fabien Roussel

- Marc Brynhole, maire de Darvoy
- Franck Demaumont, maire de Châlette-sur-Loing
- Maryvonne Hautin, maire de Saran
- Daniel Thouvenin, maire de Villorceau
- Mathieu Gallois, conseiller départemental
- Dominique Tripet, conseillère départementale
- Sylvie Dubois, conseillère régionale
- Dominique Boué, conseiller régional

Marine Le Pen

- Richard Senegas, maire de Presnoy
- Jean-Louis Dujardin, maire d'Égry
- Alain Deprun, maire de Pressigny-les-Pins
- Danielle Gressette, maire de Bray-Saint-Aignan
- Mathilde Paris, conseillère régionale
- Élodie Babin, conseillère régionale
- Thomas Ménagé, conseiller régional

Nicolas Dupont-Aignan

- Éric David, maire de Sougy
- Philippe Tagot, maire de Boismorand
- Alban Paillet, maire de Coinces
- Olivier Citron, maire d'Augerville-la-Rivière
- Patrick Choffy, maire de Boisseaux
- Benoît Perdereau, maire de Gidy
- Christine Petit, maire de Léouville

Jean-Luc Mélenchon

- Bruno Cœur, maire de Bou
- Hervé Vasseur, maire de Chailly-en-Gâtinais
- Françoise Bernard, maire de Corbeilles
- René Thiebaut, maire de Breteau
- Karin Fischer, conseillère régionale

Yannick Jadot

- Bertrand Brie, maire de Villereau
- Christine Tellier, conseillère départementale
- Hugues Raimbourg, conseiller départemental
- Arnaud Jean, conseiller régional
- Magali Sautreuil, conseillère régionale

Christiane Taubira

- Muriel Bataille, maire de Tournois
- Christophe Bethoul, maire de Saint-Germain-des-Prés
- Magali Goiset, maire de Thimory
- Cécile Caillou-Robert, conseillère régionale

Hélène Thouy

- Isabelle Rouvreau, maire de Mareau-aux-Bois
- Albert Février, maire de Ladon
- Serge Piat, maire de Louzouer

Philippe Poutou

- Rémi Durand, maire de Gondreville
- Patrick Echegut, maire de Baule

Arnaud Chiche

- Éric Poilane, maire d'Ingrannes

François Asselineau

- Chantal Imbault, maire déléguée d'Outarville (Faronville)

Nathalie Arthaud

- Jacques Christian Van Belle, maire de Saint-Lyé-la-Forêt

Source : <https://presidentielle2022.conseil-constitutionnel.fr>
Infographie : Claire Martin.

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

Les chiffres officiels du Conseil constitutionnel révèlent que 105 élus du Loiret ont accordé leur parrainage à l'un des candidats à la présidentielle. Repères.

Philippe Ramond
philippe-ramond@centrefrance.com

Si certains observateurs politiques considéraient qu'exprimer un parrainage devient, pour un élu local, de plus en plus délicat, nous retiendrons qu'ils ont pourtant été, cette fois, plus nombreux qu'en 2017

(105 contre 98). Partant du principe que 380 élus loirétains (maires, conseillers départementaux, régionaux, parlementaires) sont susceptibles d'octroyer le convoité parrainage, on peut estimer que l'ancrage du Loiret à droite se confirme, puisque Valérie Pécresse apparaît comme la candidate ayant empoché le plus de parrainages (24). Sans surprises, les parlementaires LR et figures proches (Marc Gaudet, Florent Montillot, UDI) ont voté comme un seul homme.

Au dernier moment...

Même fidélité à Emmanuel Macron (15) dans le camp LREM (députés Stéphanie Rist et Caroline Janvier) ou, parmi les élus PS (Jean-Pierre Sueur ; François Bonneau), à la faveur d'Anne Hidalgo (12).

Ralliement tout aussi logique chez les communistes locaux (Franck Demaumont, Mathieu Gallois, Dominique Tripet) au bénéfice de Fabien Roussel (8).

Mais « parrainage ne vaut pas forcément soutien ! ».

François Bayrou, en accordant ledit parrainage à... Marine Le Pen, en a fait la démonstration. Il entendait ainsi sauver des eaux certains candidats, à ses yeux légitimes dans le jeu démocratique d'une présidentielle. Des candidats qui n'ont pas hésité à jouer les pleureuses face au prétendu péril des 500 signatures...

L'alibi du péril démocratique est-il suffisant ? Il est des parrainages, notamment dédiés à Éric Zemmour, qui

ont pu surprendre (*lire en page 4*). Parmi les trois parrainages octroyés à Hélène Thouy, celui d'Isabelle Rouvreau. La maire de Mareau-aux-Bois (580 habitants) invoque d'emblée la défense de la démocratie mais aussi sa sensibilité au mal-être animal.

L'élue beauceronne qui « mange de la viande comme tout le monde » n'a pas, jusque-là, essuyé de reproches chez ses administrés quant à son choix du parti animaliste.

Parmi les parrainages déclinés au dernier instant, l'on peut évoquer celui du député MoDem Richard Ramos, à destination du président Macron ; celui du maire de Baule pour Philippe Poutou (qui obtient deux voix), sans oublier celui de Magali Goiset, maire de Thimory, dont le choix s'est porté sur Christiane Taubira. ■

➔ En page 38. Douze candidats à l'élection présidentielle.